

Obligation souche.

Obligation Du dévancier ..

Obligation De souscripteur.

Je soussigné ^{3^e} Chemier tisseur
 demeurant place St. Laurent Lyon
 reconnais devoir à M^r. Bonnard
 banquier D. à Lyon une somme de
 14 1/2 francs de 100 fr. que je
 reconnais devoir pour fourniture
 de pain, laquelle somme sera
 payée par la remise de 8^e ser
 mon faucon délégué travailler
 pour M^r. Guin et F^r.
 et M^r. Valencot f^r.
 Plus je m'engage à faire
 connaître mon changement de
 domicile ainsi que les autres
 ordres de M^r. f^r. pour que je
 travaillerai au bien et place de
 ceux qui m'occupent. Dans le cas
 où je manquerais à l'une de ces
 obligations ci-dessus le tout
 deviendrait exigible de suite.
 En foi de quoi j'ai signé pour
 valoir ce que de droit Lyon,
 ce 18 juillet 1855.

Obligation De dévancier De Lyon.

Même rédaction
que ci-dessus

Obligation De souscripteur De Lyon.

Même rédaction
que la 1^{re} Colonne

voir ci-dessus

voir ci-dessus

voir ci-dessus

